

Violations des droits de l'homme des parlementaires en 2020

Cas examinés par le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP est le seul mécanisme international de plainte ayant pour mandat spécifique de défendre les droits fondamentaux des parlementaires persécutés.

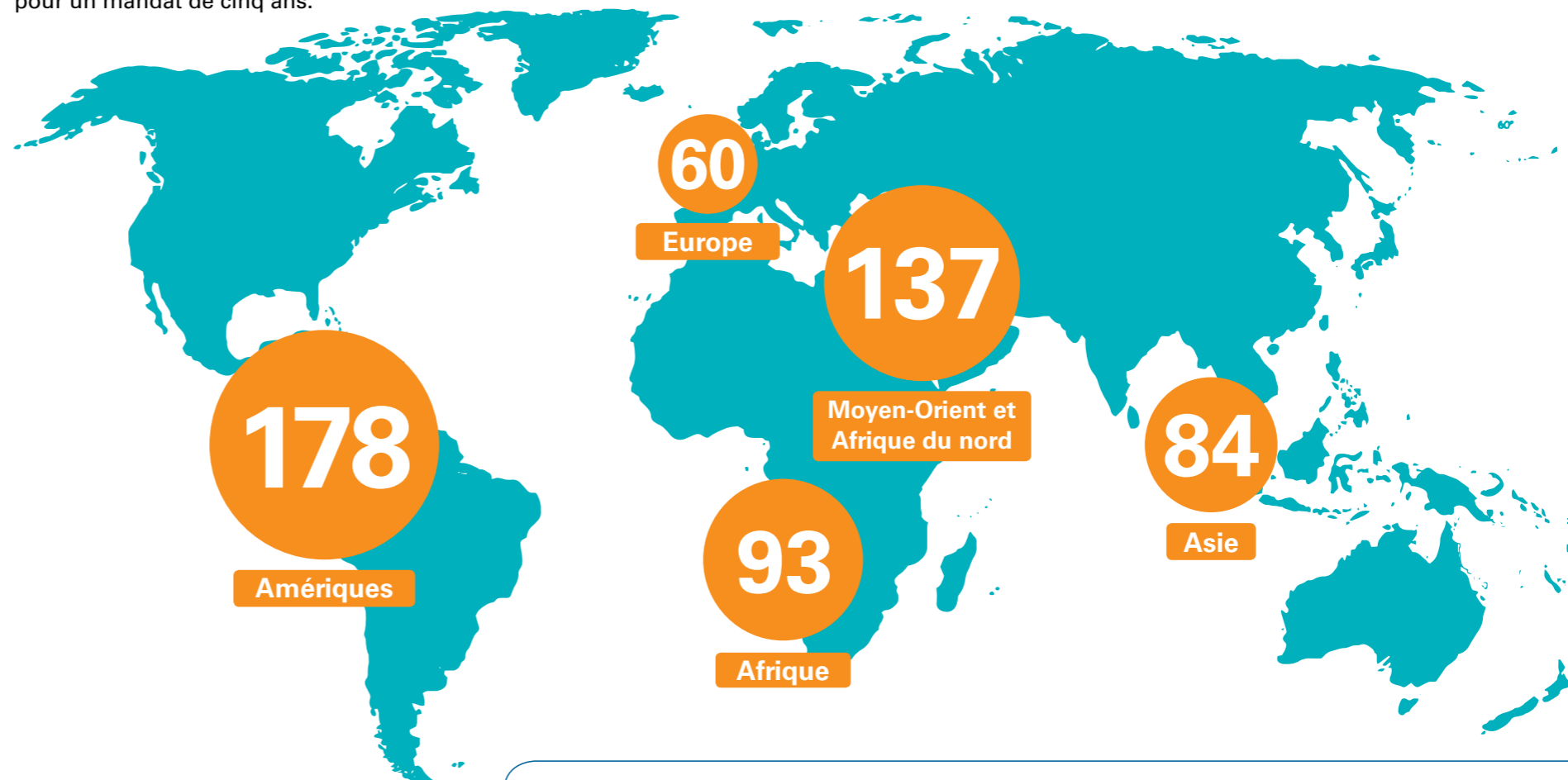
Son travail consiste notamment à mobiliser les parlementaires du monde entier pour soutenir leurs collègues menacés, à faire pression sur les autorités nationales, à visiter les parlementaires en danger et à envoyer des observateurs de procès.

Le Comité est composé de 10 parlementaires, représentant les différentes régions du monde, élus par leurs pairs pour un mandat de cinq ans.

Pour plus d'informations sur les droits de l'homme à l'UIP
www.ipu.org/fr/notre-impact/droits-de-lhomme

Violations les plus fréquentes

- 1 Suspension et perte abusives du mandat parlementaire
- 2 Procès et autres procédures non équitables
- 3 Menaces, actes d'intimidation
- 4 Violation de la liberté d'expression



552 parlementaires dans **42** pays

98

454

Opposition

371

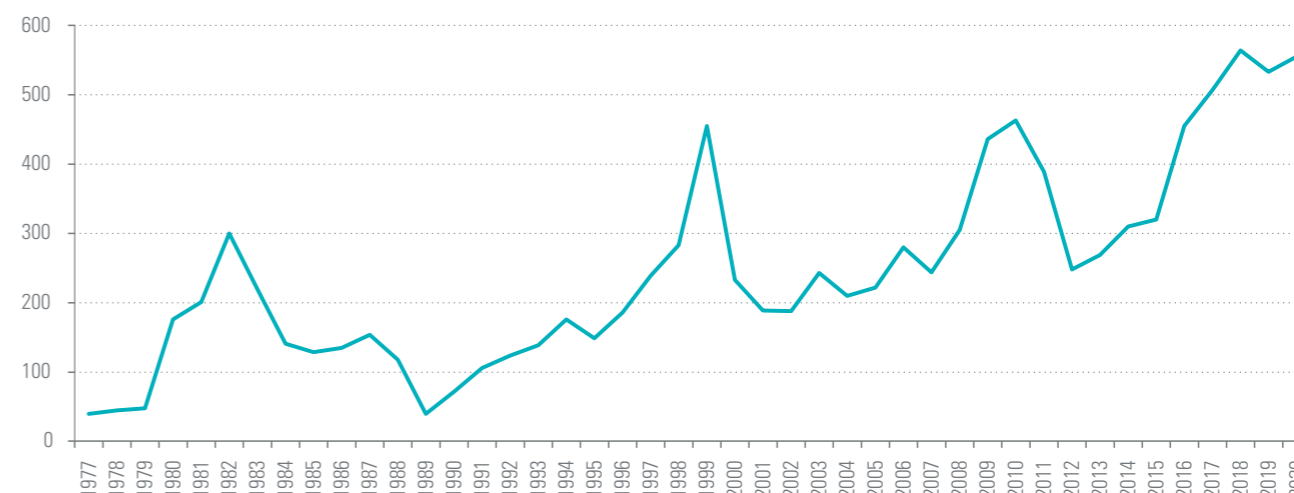
Majorité

80

Indépendants/
Autres

101

Nombre de parlementaires dont les cas ont été examinés par le Comité depuis sa création



Si vous êtes ou avez connaissance d'un parlementaire en danger, écrivez-nous sans tarder à hrteam@ipu.org

SUIVEZ-NOUS SUR

Twitter IPUparliament
Facebook InterParliamentaryUnion
Instagram ipu.parliament_official
LinkedIn inter-parliamentary-union
YouTube iparliamentaryunion